

ODYSSEE IMMOBILIER

**Société par actions simplifiée
au capital de 515 000 euros
Siège social : 22a Cours Camille Claudel
Bâtiment THEIA - 6^{ème} étage
76100 ROUEN**

RCS ROUEN 803 291 962

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 27 JUIN 2025**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

RESOLUTION PROPOSEE

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 s'élevant à 119 889,88 € comme suit :

- Au compte des Réserves facultatives, la somme de 119 889,88 €

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée générale rappelle qu'aucune somme n'a été mise en distribution à titre de dividendes au titre des trois derniers exercices.

RESOLUTION ADOPTEE

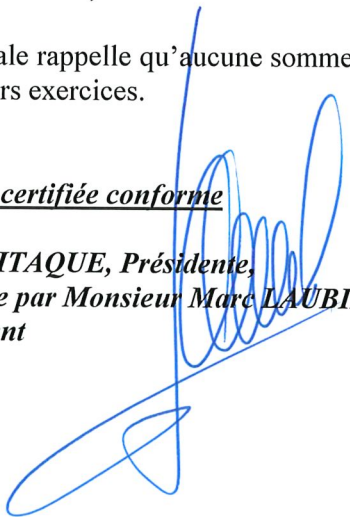
L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 s'élevant à 119 889,88 € comme suit :

- Au compte des Réserves facultatives, la somme de 119 889,88 €

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée générale rappelle qu'aucune somme n'a été mise en distribution à titre de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme

**La Société ITAQUE, Présidente,
Représentée par Monsieur Marc LAUBIES,
son Président**



Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 107 ALLEE FRANCOIS MITTERRAND 76100 ROUEN Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 8 0 3 2 9 1 9 6 2 0 0 0 2 2 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 13 11 22 02 24	N-1 13 11 22 02 23
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	41 128	539
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	32 150	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	86 277	93 890
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	15 341	64 897
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	4 383	3 883
	TOTAL (II)	BJ	BK	142 746	163 208
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	522 164	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	225 328	1 035 429
	Autres créances (3)	BZ	CA	1 193 047	17 627 176
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	1 280 513	1 456 453
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	220 138	183 084
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 193 047	20 302 142
régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	1 335 793	20 465 351
Envois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(0)	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :515.....000.....)	DA 515 000	515 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 51 500	51 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF 6 319	1 519
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG 4 638 422	4 566 504
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 119 890	76 717
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL 5 331 131	5 211 241
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
pour risques et charges	Provisions pour risques	DP 267 525	292 600
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR 267 525	292 600
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 2 095	839
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV 15 062 999	14 508 736
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 181 276	145 118
	Dettes fiscales et sociales	DY 196 047	295 967
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ 1	803
	Autres dettes	EA 21 301	10 047
ompte égal.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC 15 463 718	14 961 510
	Ecart de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 21 062 373	20 465 351
AJUSTEMENTS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 15 463 718	14 961 510
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	95 310	FB		FC	64 820
	Production vendue { biens*	RD		FE		FF	
		FG	1 281 694	FH		FI	1 809 454
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 377 004	FK		FL	1 874 274
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	2 500
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	12 866
	Autres produits (1) (11)					FQ	395
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 890 034
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	37 070
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	690 093
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 301
	Salaires et traitements*					FY	359 707
	Charges sociales (10)					FZ	148 313
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immo. { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	22 324
						GB	
						GC	
						GD	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*						
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						
	Autres charges (12)					GE	3 550
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 268 358
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	621 676
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	983 173
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 078
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	28 264
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	3 494
	Total des produits financiers (V)					GP	1 014 930
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	929 397
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	516 708
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	1 446 105
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(431 175)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	190 501

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	1 223	6 870	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	1 223	6 870	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		35	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	1 223	6 870	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 223	6 905	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(0)	(35)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	69 517	113 749	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 963 205	2 911 834	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 843 315	2 835 117	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	119 890	76 717	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *								HP			
		- Crédit bail immobilier								HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées									IJ	1 081 305	931 702	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9) Dont transferts de charges									A1	18 721	12 866	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5									A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6				obligatoires A9							
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				dont cotisations Madelin A7							
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)									HS			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N		
Cf état annexe										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
										1 223		1 223	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER

31/12/2024

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER											Néant		*
ADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	41 128	KE		KF		
	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2			KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	4 832	KW		KX		
		Matériel de transport *					KY	57 000	KZ		LA	18 000	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	96 808	LC		LD	2 051	
Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG				
Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	32 150		
Avances et acomptes						LK		LL		LM			
TOTAL III						LN	158 640	LO		LP	52 201		
FINANC.	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
	Autres participations						8U	79 099	8V		8W	10 997	
	Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	3 883	1U		1V	500	
	TOTAL IV						LQ	82 982	LR		LS	11 497	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	282 750	0H		0J	63 698		
ADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
					par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		D0			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	41 128		
	Terrains					IP		LX		LY			
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB			
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN	4 832		
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	75 000		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW	2 131	MS		MT	96 727		
Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW					
Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	32 150			
Avances et acomptes					NC		ND		NE				
TOTAL III					IY		NG	2 131	NH	208 709			
FINANC.	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		0U		M7			
	Autres participations					I0		0X	70	0Y	90 026		
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C			
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	4 383		
	TOTAL IV					I3		NJ	70	NK	94 409		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		0K	2 201	0L	344 246	0M	344 246	

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER

Néant X *

ADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
0 TOTAUX						

- Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

ADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-
=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :	Société ODYSSEE IMMOBILIER	Néant ☐ *
-------------------------------	----------------------------	----------------------------------

ADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	40 589	PF	539	PG		PH	41 128
TOTAL I		RK	40 589	RM	539	RN		RO	41 128
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	310	QE	603	QF		QG	913
	Matériel de transport	QH	27 708	QI	15 900	QJ		QK	43 608
Incorporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	36 732	QM	6 003	QN	979	QO	41 756
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	64 750	QV	22 506	QW	979	QX	86 277
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	105 339	QP	23 045	QQ	979	QR	127 405

ADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

immobilisations mortifissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
is d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
uds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
ires immob. incorp- elles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
rains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
t. techniques t. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
is d'acquisition de ss de participations	NL						NM						NO
TOTAL III													
Total général (+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
al général non ventilé P + NQ + NR)	NW				Total général non ventilé (NS + NT + NR)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur				
	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	- titres mis en équivalence	02	03	04	05
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisa- tions financières(1)*	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises				
	- d'exploitation		UE	UF	
	- financières		UG	UH	
	- exceptionnelles		UJ	UK	

titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

OTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise :

Société ODYSSEE IMMOBILIER

31/12/2024

[illegible]

Néant ☐ *

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	2 095	2 095					
		à plus de 1 an à l'origine		VH							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A							
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	181 276	181 276					
Personnel et comptes rattachés				8C	26 322	26 322					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	40 990	40 990					
État et		Impôts sur les bénéfices		8E	69 517	69 517					
Autres		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	51 486	51 486					
Collectivités		Obligations cautionnées		VX							
Publiques		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	7 732	7 732					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	1	1					
Groupe et associés (2)				VI	15 062 999	15 062 999					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	21 301	21 301					
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ							
Produits constatés d'avance				8L							
TOTAUX				VY	15 463 718	VZ	15 463 718				
(1)		Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Annexe aux Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 **Faits caractéristiques de l'exercice**

L'analyse et la compréhension des comptes annuels nécessitent de prendre en considération les informations suivantes :

Au cours de l'exercice, notre société a pris les participations suivantes :

- Souscription de 99,8 % du capital de la SNC ODYSSEE IMMOBILIER RIS 2 pour un montant de 998 €
- Souscription de 99,99 % du capital de la SCCV ODYSSEE IMMOBILIER ARQUES pour un montant de 9 999 €

Les participations suivantes ont été cédées ou annulées :

- Annulation de la participation de 7 % dans la SNC PIERRE DE SEINE SAINT MARTIN DU VIVIER suite à la liquidation de la société

Note 2 **Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice**

Aucun événement entrant dans le cadre de cette information n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Note 3 **Principes, règles et méthodes comptables**

Les comptes de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux pratiques comptables généralement admises.

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels sont conformes au règlement ANC 2018-01.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Principe de prudence ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Changement de méthode comptable

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles

a) Logiciels :

Les logiciels sont amortis linéairement sur une période de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel.

Les principaux paramètres d'amortissement, tenant compte des durées d'utilisation estimées, sont les suivants :

	Modes d'amortissement	Durées
▪ Matériel informatique	dégressif	3 ans
▪ Œuvre d'Art	Non amortissable	
▪ Matériel de transport	Linéaire	5 ans
▪ Mobilier	Linéaire	5 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de la société. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Leur valeur fait l'objet d'un examen annuel si des indices de perte de valeur sont identifiés.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont enregistrés en charges. Fiscalement, ces frais ont été réintégrés et font l'objet d'une déduction sur une durée de 5 ans au prorata temporis.

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placements sont valorisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur vénale à la date de clôture est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé de prestations de services. Il est comptabilisé au fur à mesure de leur réalisation selon la méthode de l'avancement. La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur des estimations fondées sur le suivi des travaux.

Note 4 Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles

Voir tableau 2054 en annexe

Amortissements

Voir tableau 2055 en annexe

Dépréciations

Voir tableau 2056 en annexe

Titres de participation

Voir tableau 2054 en annexe

Suite à un test de dépréciation, les titres des SNC LES TERRASSES DU HAMEL et de la SNC VILLA SAINT MACLOU ont été dépréciés à hauteur de 600 € et de 540 € respectivement, soit 1 140 € de dépréciation enregistrée dans les charges de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Suite à un test de dépréciation, la dépréciation comptabilisée sur le titre de la SNC PLAINE DE LA RONCE a été reprise pour un total de 1 € suite au retour à une situation positive.

Suite à un test de dépréciation, les dépréciations des titres de la SNC AT'OME BIHOREL, de la SNC AT'OME MONT SAINT AIGNAN, de la SNC AT'OME MSA ROUTE DE MAROMME, de la SCCV PIERRE DE SEINE DEVILLE LES ROUEN, de la SCCV LUCILINE ILOT F, de la SCCV HANGAR 107, de la SNC REFLETS LUCILINE 2, de la SNC PAR BELLEVUE et de la SNC ROUEN MONT RIBOUDET sont maintenues à hauteur de 600 €, de 800 €, de 450 €, de 450 €, de 800 €, de 9 900 €, de 600 €, de 600 € et de 1 € respectivement.

Liste des filiales et participations

Voir tableau en fin d'annexe

Note 5 Produits à recevoir

Les produits à recevoir à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Clients, factures à établir	137 953
▪ Fournisseurs, avoirs à recevoir	
▪ Intérêts à recevoir sur C/C	1 016 176
▪ Etat, produits à recevoir	
▪ Autres produits à recevoir	500
Total	1 154 629

Note 6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Débours sur prospection nouvelles opérations	212 738
▪ Assurances	
▪ Maintenance diverses	7 059
▪ Téléphonie	250
▪ Divers	91
Total	220 138

Note 7 Capitaux propres

Le capital social est composé de 51 500 parts de 10.00 € chacune, intégralement libérées.

Note 8 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

€	Montant à l'ouverture	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Montant à la clôture
▪ Situation nette négatives des filiales n'ayant plus de stock	292 577	5 524	30 576		267 525
▪ Situation nette négatives des filiales projets abandonnés	23		23		0
▪ Situation nette négatives des filiales présentant un suivi budgétaire en déficit					0
Total	292 600	5 524	30 599		267 525

Note 9 Etat des créances et dettes

Classement par échéances : voir tableau 2057 en annexe

Note 10 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	148 932
▪ Clients, avoirs à établir	18 647
▪ Personnel, provision pour congés à payer	37 051
▪ Personnel, provision pour primes à payer	
▪ Etat – charges à payer	2 428
▪ Intérêts courus sur C/C	509 608
▪ Intérêts bancaires à payer	2 095
▪ Autres charges à payer	423
Total	719 184

Note 11 Chiffre d'affaires

	€
▪ France	1 377 004
▪ Etranger	
Chiffre d'affaires	1 377 004

Note 12 Résultat financier

Le résultat financier se décompose de la façon suivante :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Dividendes et affectation des résultats 2022 réalisés par les filiales et participations	45 815	407 134
▪ Intérêts des comptes courants et créances diverses	509 608	1 081 305
▪ Provisions pour dépréciation des titres de participation	1 140	1
▪ Provisions pour dépréciation des avances en compte courant et des débiteurs et créditeurs divers	560 082	33 779
▪ Provisions pour risques et charges à caractère financier	5 524	30 600
▪ Autres charges et produits financier - placements		4 078
▪ Autres charges financières – mali de liquidation		
▪ Autres produits financiers – boni de liquidation		3 119
Total	1 122 169	1 560 016

Note 13 Résultat exceptionnel

Les principaux éléments du résultat exceptionnel sont les suivants :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Cessions d'immobilisations	1 223	1 223
▪ Amendes		
▪ Dotations / reprises de provisions pour risques et charges		
▪ Autres charges et produits exceptionnels		
Total	1 223	1 223

Note 14 Impôt sur les sociétés

La société SAS ODYSSEE IMMOBILIER est sortie du périmètre d'intégration fiscale de la société mère (SAS ITAQUE) depuis le 1^{er} janvier 2024.

Note 15 Eléments relatifs aux parties liées

Toutes les transactions réalisées entre les parties liées sont des opérations internes au groupe et conclues à des conditions normales de marché.

La société n'a consenti aucun engagement financier à l'égard d'entités liées.

Note 16 Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen de l'exercice est de :

Cadres et dirigeants	4
Employés	
Ouvriers	
Total	4

Note 17 Engagements pris au titre des indemnités de fin de carrière

L'engagement de la société en matière d'indemnité de fin de carrière est évalué à 1 526 € à la date de clôture. Cette dette actuarielle a été évaluée à partir des paramètres suivants :

- Départ à l'initiative du salarié 65 ans
- Augmentation annuelle des salaires 2 %
- Taux de turnover 2 % faible
- Cotisations sociales cadres 45 %
- Cotisations sociales non cadres 35 %
- Taux d'actualisation 3.40 %
- Table de mortalité TG 05

Note 18 Engagements hors bilan

Engagements pris en matière de crédit-bail

Néant

Engagements financiers donnés

	Montant des garanties données	Dette à la date de clôture
Dettes garanties par des suretés réelles		
▪ Hypothèques		
▪ Nantissement de compte bancaire rémunéré	215 000	
▪ Nantissement sur fonds de commerce		
▪ Nantissement de titres de participation		
▪ Nantissement de valeurs mobilières de placement		
Autres engagements financiers donnés		
▪ Sursis à paiement d'impôts – Taxe d'Aménagement et Archéologie sur Opération Fécamp en attente de la création de l'entité	433 438	
▪ CautionsN		
▪		

Engagements financiers reçus

	Montant des garanties reçues
Autres engagements financiers reçus	
▪	

Filiales détenues à + de 50 %													
SNCV PIERRE DE SEINE SEINE NEAUVILLE	SNC PIERRE DE SEINE MENIL ESNAUD ACCESSION	SNC ATOME BIHOREL	SNC ATOME MSA LES BULINS	SCCV PIERRE DE SEINE ROUEN	SAS PIERRE DE SEINE PARTICIPATION	SCCV PIERRE DE SEINE VILLA CONSTANCE	SNC LOUVIERS H2	SNC DEVILLE CARNOT	SNC FAUBOURG SAINT ANTOINE	SNC ODYSSEE IMMOBILIER RIS1	SNC VILLA DARGENT	SNC PIERRE DE SEINE SOTTEVILLE	SNC LES PORTES DU CHAMPREZ 2
1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	15 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
18 323 €	10 679 €	-41 773 €	107 100 €	3 754 €	-166 014 €	39 659 €	-37 830 €	-15 839 €	-48 275 €	22 856 €	-33 860 €	-111 522 €	1 185 527 €
60,10%	60,10%	60,00%	60,00%	54,90%	50,20%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%
						50,05%	50,05%	50,05%	50,05%	50,05%	50,05%	50,05%	50,05%
						50,15%	50,15%	50,15%	50,15%	50,15%	50,15%	50,15%	50,15%
601 €	601 €	600 €	600 €	549 €	7 530 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €
601 €	601 €	0 €	600 €	549 €	7 530 €	1 €	1 €	0 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €
-4 399 €	-2 467 €	11 585 €	-37 873 €	-30 805 €	597 290 €	-43 €	16 969 €	(3)	303 €	316 €	867 €	902 €	0 €
0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	133 909 €	0 €	466 667 €	12 798 806 €
-1 608 €	3 414 €	-5 367 €	3 949 €	-8 095 €	-66 613 €	-3 830 €	-18 006 €	-15 839 €	-48 275 €	20 126 €	-10 506 €	-58 552 €	1 222 339 €
			4 474 €							660 €			
Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024

Capital

Capitaux propres autres que le capital

Quote-part du capital détenu directement

Quote-part du capital détenu indirectement

Quote-part du capital détenu cumulée

Valeur comptable des titres détenus :

Valeur Brute :

Valeur Nette :

Prêts et avances consentis par la société mère

Montant des cautions et avals donnés par la

société mère

Chiffre d'affaires HT du dernier exercice

Résultat du dernier exercice

Dividendes encaissés par la société mère dans

l'exercice

Observations

(1) Société nouvelle : premier exercice non

closuré

(2) Dépréciation des titres

(3) Capital non libéré

Filiales détenues à + de 50 %											
SNC PLAINE DE LA RONCE	SNC LOUVIERS	SNC ROUEN MONT RIBOUDIET	SNC MUSTEL	SNC LES PORTES DU CHAPTRE 3	SNC CARREFOUR DE L'EUROPE	SNC BERNAY LE MASCRIER	SNC LES MAISONS DU VIVIER	SNC REVERSO MATHILDE	SNC REVERSO DU VAL	SNC LES JARDINS DE LA CHARENTONNE	SAS PIERRE DE SEINE
1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	350 000 €
0 €	-67 834 €	-24 433 €	-28 194 €	-400 €	0 €	-19 743 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 291 887 €
0,10%	0,10%	0,10%									50,10%
50,05%	50,05%	50,05%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%
50,15%	50,15%	50,15%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%
1 €	1 €	1 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	50 100 €
1 €	1 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	50 100 €
	(2)										
1 379 €	68 774 €	27 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	3 017 164 €
0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	8 678 191 €
0 €	-21 739 €	-24 422 €	-27 955 €	-400 €	0 €	-19 743 €	0 €	0 €	0 €	0 €	176 417 €
Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	(1)	(1)	(1)	Bilan 31/12/2024

(2) Dépréciation des titres

(1) Société nouvelle : premier exercice non clôturé

(3) Capital non libéré

Filiales détenues de 10 à 50 %												
SNC VERNON PAPERIE	SNC ATOME MSA ROUTE DE MARONNE	SCCV PIERRE DE SEINE DEVILLE LES	SAS LE HUB BD	SNC VEPAGAMA	SNC LA CLERMONTISE	SNC LE CLOS DU HAMEL	SNC L'ARCHER	SNC L'AUGUSTIN	SNC SERENITY PARK	SNC VB000	SAS VALCITY	SNC PIERRE DE SEINE VERNON FIESCHI
1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	2 000 000 €	1 000 €
-8 000 €	-36 530 €	-112 330 €	-67 383 €	-640 €	10 930 €	-17 403 €	-82 886 €	-54 426 €	-91 718 €	-5 582 €	1 161 385 €	75 616 €
50,00%	45,00%	45,00%	26,09%	0,10%	25,65%	25,65%	25,65%	25,65%	25,65%	25,65%	25,60%	25,55%
50,00%	45,00%	45,00%	26,09%	25,68%	25,65%	25,65%	25,65%	25,65%	25,65%	25,65%	25,60%	25,55%
500 €	450 €	450 €	0 €	1 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
500 €	0 €	0 €	0 €	1 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	(2)	(2)										
148 868 €	11 217 €	145 644 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
0 €	0 €	0 €	0 €	2 605 320 €	14 080 462 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 112 571 €	11 250 €
-7 999 €	-11 604 €	-32 721 €	-37 476 €	31 417 €	65 276 €	-2 264 €	-82 636 €	-6 030 €	-91 718 €	-5 582 €	206 402 €	-82 279 €
Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024

Observations (1) Société nouvelle - premier exercice non clôturé (2) Dépréciation des titres (3) Capital non libéré

Capital

Capitaux propres autres que le capital

Quote-part du capital détenu directement

Quote-part du capital détenu indirectement

Quote-part du capital détenu cumulée

Valeur comptable des titres détenus :

Valeur Brute :

Valeur Nette :

Prêts et avances consentis par la société mère

Montant des cautions et avals donnés par la société mère

Chiffre d'affaires HT du dernier exercice

Résultat du dernier exercice

Dividendes encaissés par la société mère dans l'exercice

ODYSSEE IMMOBILIER
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 515 000 Euros
22a Cours Camille Claudel
76100 ROUEN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

www

ODYSSEE IMMOBILIER
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 515 000 Euros
22a Cours Camille Claudel
76100 ROUEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

A l'Associée unique de la société ODYSSEE IMMOBILIER,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ODYSSEE IMMOBILIER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participation et les créances rattachées à ces participations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

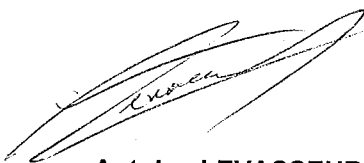
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MONT SAINT AIGNAN,
Le 20 juin 2025

Secno



Antoine LEVASSEUR
Commissaire aux Comptes

Désignation de l'entreprise : <u>Société ODYSSEE IMMOBILIER</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>22 A COURS CAMILLE CLAUDEL</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>8 0 3 2 9 1 9 6 2 0 0 0 3 0</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>3 1 1 2 2 0 2 4</u>	
		N-1 <u>3 1 1 2 2 0 2 3</u>	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagid Quantia

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :51.5.....0.00.....)	DA	515 000	515 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	51 500	51 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	6 319	1 519
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	4 638 422	4 566 504
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	119 890	76 717
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	5 331 131	5 211 241
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	267 525	292 600
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	267 525	292 600
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 095	839
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	15 062 999	14 508 736
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	181 276	145 118
	Dettes fiscales et sociales	DY	196 047	295 967
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1	803
	Autres dettes	EA	21 301	10 047
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	15 463 718	14 961 510
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	21 062 373	20 465 351
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	ID		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IE		
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EF		
		EG	15 463 718	14 961 510
		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	95 310	FB		FC	95 310	64 820	
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	1 281 694	FH		FI	1 281 694	1 809 454	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 377 004	FK		FL	1 377 004	1 874 274	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	5 500	2 500	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	18 721	12 866	
	Autres produits (1) (11)					FQ	742	395	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 401 967	1 890 034	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	95 310	37 070	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	928 166	690 093	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	8 618	7 301	
	Salaires et traitements*					FY	410 651	359 707	
	Charges sociales (10)					FZ	184 616	148 313	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immo. - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	23 045	22 324	
						GB			
						GC			
						GD			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*								
	Pour risques et charges : dotations aux provisions								
	Autres charges (12)					GE	1	3 550	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 650 408	1 268 358	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(248 441)	621 676	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 488 439	983 173	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 078		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	64 379	28 264	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	3 119	3 494	
	Total des produits financiers (V)					GP	1 560 016	1 014 930	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	566 746	929 397	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	555 422	516 708	
	Différences négatives de change								
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								
	Total des charges financières (VI)					GU	1 122 168	1 446 105	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	437 848	(431 175)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	189 407	190 501	

SECNO
28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 50 76 76 - Fax 02 35 50 11 55

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☐ *

					Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB	1 223	6 870	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD	1 223	6 870	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE		35	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF	1 223	6 870	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH	1 223	6 905	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	(0)	(35)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)					HK	69 517	113 749	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	2 963 205	2 911 834	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	2 843 315	2 835 117	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	119 890	76 717	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HY			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier			IG			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IH			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IJ	1 423 309	983 173	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			IK	555 422	516 708	
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			HX			
	(9)	Dont transferts de charges			RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	RD			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A1	18 721	12 866	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A2			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6				
	(13)	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8				
	(13)	obligatoires		A9				
	(13)	dont cotisations Madelin		A7				
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			A4			
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cf état annexe					1 223	1 223		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures	Produits antérieurs		

SECNO

28 rue Alfred Kastler CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Cegid Quadran

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe aux Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'analyse et la compréhension des comptes annuels nécessitent de prendre en considération les informations suivantes :

Au cours de l'exercice, notre société a pris les participations suivantes :

- Souscription de 99,8 % du capital de la SNC ODYSSEE IMMOBILIER RIS 2 pour un montant de 998 €
- Souscription de 99,99 % du capital de la SCCV ODYSSEE IMMOBILIER ARQUES pour un montant de 9 999 €

Les participations suivantes ont été cédées ou annulées :

- Annulation de la participation de 7 % dans la SNC PIERRE DE SEINE SAINT MARTIN DU VIVIER suite à la liquidation de la société

Note 2 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Le siège social a été transféré au 22A, cours Camille Claudel – Batiment THEIA – 6^{ème} étage à compter du 28 avril 2025.

Note 3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux pratiques comptables généralement admises.

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels sont conformes au règlement ANC 2018-01.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Principe de prudence ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Changement de méthode comptable

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles

a) Logiciels :

Les logiciels sont amortis linéairement sur une période de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel.

Les principaux paramètres d'amortissement, tenant compte des durées d'utilisation estimées, sont les suivants :

	Modes d'amortissement	Durées
▪ Matériel informatique	dégressif	3 ans
▪ Œuvre d'Art	Non amortissable	
▪ Matériel de transport	Linéaire	5 ans
▪ Mobilier	Linéaire	5 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de la société. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Leur valeur fait l'objet d'un examen annuel si des indices de perte de valeur sont identifiés.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont enregistrés en charges. Fiscalement, ces frais ont été réintégrés et font l'objet d'une déduction sur une durée de 5 ans au prorata temporis.

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placements sont valorisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur vénale à la date de clôture est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé de prestations de services. Il est comptabilisé au fur à mesure de leur réalisation selon la méthode de l'avancement. La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur des estimations fondées sur le suivi des travaux.

Note 4 Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles

Voir tableau 2054 en annexe

Amortissements

Voir tableau 2055 en annexe

Dépréciations

Voir tableau 2056 en annexe

Titres de participation

Voir tableau 2054 en annexe

Suite à un test de dépréciation, les titres des SNC LES TERRASSES DU HAMEL et de la SNC VILLA SAINT MACLOU ont été dépréciés à hauteur de 600 € et de 540 € respectivement, soit 1 140 € de dépréciation enregistrée dans les charges de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Suite à un test de dépréciation, la dépréciation comptabilisée sur le titre de la SNC PLAINE DE LA RONCE a été reprise pour un total de 1 € suite au retour à une situation positive.

Suite à un test de dépréciation, les dépréciations des titres de la SNC AT'OME BIHOREL, de la SNC AT'OME MONT SAINT AIGNAN, de la SNC AT'OME MSA ROUTE DE MAROMME, de la SCCV PIERRE DE SEINE DEVILLE LES ROUEN, de la SCCV LUCILINE ILOT F, de la SCCV HANGAR 107, de la SNC REFLETS LUCILINE 2, de la SNC PARC BELLEVUE et de la SNC ROUEN MONT RIBOUDET sont maintenues à hauteur de 600 €, de 800 €, de 450 €, de 450 €, de 800 €, de 9 900 €, de 600 €, de 600 € et de 1 € respectivement.

Liste des filiales et participations

Voir tableau en fin d'annexe

Note 5 Produits à recevoir

Les produits à recevoir à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Clients, factures à établir	137 953
▪ Fournisseurs, avoirs à recevoir	
▪ Intérêts à recevoir sur C/C	1 016 176
▪ Etat, produits à recevoir	
▪ Autres produits à recevoir	500
Total	1 154 629

Note 6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Débours sur prospection nouvelles opérations	212 738
▪ Assurances	
▪ Maintenance diverses	7 059
▪ Téléphonie	250
▪ Divers	91
Total	220 138

Note 7 Capitaux propres

Le capital social est composé de 51 500 parts de 10.00 € chacune, intégralement libérées.

Note 8 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

€	Montant à l'ouverture	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Montant à la clôture
▪ Situation nette négatives des filiales n'ayant plus de stock	292 577	5 524	30 576		267 525
▪ Situation nette négatives des filiales projets abandonnés	23		23		0
▪ Situation nette négatives des filiales présentant un suivi budgétaire en déficit					0
Total	292 600	5 524	30 599		267 525

Note 9 Etat des créances et dettes

Classement par échéances : voir tableau 2057 en annexe

Note 10 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	148 932
▪ Clients, avoirs à établir	18 647
▪ Personnel, provision pour congés à payer	37 051
▪ Personnel, provision pour primes à payer	
▪ Etat – charges à payer	2 428
▪ Intérêts courus sur C/C	509 608
▪ Intérêts bancaires à payer	2 095
▪ Autres charges à payer	423
Total	719 184

Note 11 Chiffre d'affaires

	€
▪ France	1 377 004
▪ Etranger	
Chiffre d'affaires	1 377 004

Note 12 Résultat financier

Le résultat financier se décompose de la façon suivante :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Dividendes et affectation des résultats 2023 réalisés par les filiales et participations	45 815	407 134
▪ Intérêts des comptes courants et créances diverses	509 608	1 081 305
▪ Provisions pour dépréciation des titres de participation	1 140	1
▪ Provisions pour dépréciation des avances en compte courant et des débiteurs et créditeurs divers	560 082	33 779
▪ Provisions pour risques et charges à caractère financier	5 524	30 600
▪ Autres charges et produits financier - placements		4 078
▪ Autres charges financières – mali de liquidation		
▪ Autres produits financiers – boni de liquidation		3 119
Total	1 122 169	1 560 016

Note 13 Résultat exceptionnel

Les principaux éléments du résultat exceptionnel sont les suivants :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Cessions d'immobilisations	1 223	1 223
▪ Amendes		
▪ Dotations / reprises de provisions pour risques et charges		
▪ Autres charges et produits exceptionnels		
Total	1 223	1 223

Note 14 Impôt sur les sociétés

La société SAS ODYSSEE IMMOBILIER est sortie du périmètre d'intégration fiscale de la société mère (SAS ITAQUE) depuis le 1^{er} janvier 2024.

Note 15 Eléments relatifs aux parties liées

Toutes les transactions réalisées entre les parties liées sont des opérations internes au groupe et conclues à des conditions normales de marché.

La société n'a consenti aucun engagement financier à l'égard d'entités liées.

Note 16 Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen de l'exercice est de :

Cadres et dirigeants	4
Employés	
Ouvriers	
Total	4

Note 17 Engagements pris au titre des indemnités de fin de carrière

L'engagement de la société en matière d'indemnité de fin de carrière est évalué à 1 526 € à la date de clôture. Cette dette actuarielle a été évaluée à partir des paramètres suivants :

- Départ à l'initiative du salarié 65 ans
- Augmentation annuelle des salaires 2 %
- Taux de turnover 2 % faible
- Cotisations sociales cadres 45 %
- Cotisations sociales non cadres 35 %
- Taux d'actualisation 3.40 %
- Table de mortalité TG 05

SECNO
 28 rue Alfred Kastler - CS 50278
 76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
 Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Note 18 Engagements hors bilan

Engagements pris en matière de crédit-bail

Néant

Engagements financiers donnés

	Montant des garanties données	Dette à la date de clôture
Dettes garanties par des suretés réelles		
▪ Hypothèques		
▪ Nantissement de compte bancaire rémunéré	215 000	
▪ Nantissement sur fonds de commerce		
▪ Nantissement de titres de participation		
▪ Nantissement de valeurs mobilières de placement		
Autres engagements financiers donnés		
▪ Sursis à paiement d'impôts – Taxe d'Aménagement et Archéologie sur Opération Fécamp en attente de la création de l'entité	475 239	
▪ CautionsN		
▪		

Engagements financiers reçus

	Montant des garanties reçues
Autres engagements financiers reçus	
▪	

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Filiales détenues à + de 50 %													
SCCV OYSSÉE IMMOBILIER ARQUES	SNC OYSSÉE IMMOBILIER RIS2	SCCV HANGAR-107	SNC GAA	SNC LES TERRASSES DU HAMEL	SNC REPLETS LUCILINE 2	SNC PARC BELLEVUE	SNC L'ATELIER GASTON SEBIRE	SNC ATOME BOIS GUILLAUME	SNC ATOME MONT SAINT AIGNAN	SCCV LUGILINE LOT F ROUEN	SNC VILLA SAINT MACLOU	SNC LES PORTES DU CHAPITRE 1	SNC 90 GALLIENI
10 000 €	1 000 €	10 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
0 €	0 €	-86 591 €	-19 145 €	-14 290 €	-1 321 335 €	-559 867 €	-170 708 €	21 349 €	-28 000 €	-36 195 €	-37 414 €	648 941 €	141 842 €
99,99%	99,90%	99,00%	96,50%	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	80,00%	80,00%	80,00%	54,00%	35,00%	48,00%
		0,50%	1,75%	20,04%	20,04%	20,04%	20,04%	80,00%	80,00%	80,00%	18,04%	32,57%	16,03%
99,99%	99,90%	99,50%	96,25%	80,04%	80,04%	80,04%	80,04%	80,00%	80,00%	80,00%	72,04%	67,57%	64,03%
9 999 €	999 €	9 900 €	965 €	600 €	600 €	600 €	600 €	800 €	800 €	800 €	540 €	350 €	480 €
9 999 €	999 €	0 €	965 €	0 €	0 €	0 €	600 €	800 €	0 €	0 €	0 €	350 €	480 €
		(2)		(2)	(2)	(2)		(2)	(2)	(2)	(2)	-59 500 €	14 517 €
170 763 €	10 135 €	84 859 €	11 769 063 €	90 646 €	543 977 €	664 277 €	344 600 €	-16 095 €	20 316 €	69 110 €	162 000 €		
0 €	0 €	0 €	17 682 384 €	0 €	6 975 634 €	6 335 866 €	0 €	0 €	0 €	0 €	708 333 €	6 949 878 €	3 103 419 €
0 €	0 €	-11 521 €	113 626 €	-87 062 €	-373 844 €	-276 859 €	-86 508 €	-2 607 €	-9 147 €	-15 045 €	-58 282 €	624 351 €	187 998 €
				240 000 €							162 000 €		
(1)	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024

(2) Dépréciation des titres
(3) Capital non libéré

Capital

Capitaux propres autres que le capital

Quote-part du capital détenu directement

Quote-part du capital détenu indirectement

Quote-part du capital détenu cumulée

Valeur comptable des titres détenus :

Valeur Brute :

Valeur Nette :

Prêts et avances consentis par la société mère

Montant des cautions et avals donnés par la société mère

Chiffre d'affaires HT du dernier exercice

Résultat du dernier exercice

Dividendes encaissés par la société mère dans l'exercice

Observations

(1) Société nouvelle : premier exercice non clôturé

SECNO
28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Filiales détenues à + de 50 %												
SNC PIERRE DE SEINE MESNIL ESNAUD ACCESSION	SNC ATOME BIHOREL	SNC ATOME MSA LES BULLINS	SCCV PIERRE DE SEINE ROUEN	SAS PIERRE DE SEINE PARTICIPATION	SCCV PIERRE DE SEINE VILLA CONSTANCE	SNC LOUVIERS H2	SNC DEVILLE CARNOT	SNC FAUBOURG SAINT ANTOINE	SNC ODYSSEE IMMOBILIER RST1	SNC VILLA DARGENT	SNC PIERRE DE SEINE SOTTEVILLE	SNC LES PORTES DU CHAPITRE 2
1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	15 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
18 323 €	-41 773 €	107 100 €	3 754 €	-166 014 €	39 659 €	-37 830 €	-15 839 €	-48 275 €	22 856 €	-33 860 €	-111 522 €	1 186 527 €
60,10%	60,00%	60,00%	54,90%	50,20%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%
60,10%	60,00%	60,00%	54,90%	50,20%	50,05%	50,05%	50,05%	50,05%	50,05%	50,05%	50,05%	50,05%
60,10%	60,10%	60,00%	54,90%	50,20%	50,15%	50,15%	50,15%	50,15%	50,15%	50,15%	50,15%	50,15%
601 €	600 €	600 €	549 €	7 530 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €
601 €	0 €	600 €	549 €	7 530 €	1 €	1 €	0 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €
-4 399 €	11 585 €	-37 873 €	-30 805 €	597 290 €	-43 €	16 969 €	(3)	303 €	316 €	867 €	902 €	0 €
0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	133 909 €	0 €	466 667 €	12 798 806 €
-1 608 €	-5 367 €	3 949 €	-8 095 €	-66 613 €	-3 830 €	-18 006 €	-15 839 €	-48 275 €	20 126 €	-10 506 €	-58 552 €	1 222 339 €
		4 474 €							660 €			
Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024

(2) Dépréciation des titres
(3) Capital non libéré

Capital

Capitaux propres autres que le capital

Quote-part du capital détenu directement

Quote-part du capital détenu indirectement

Quote-part du capital détenu cumulée

Valeur comptable des titres détenus :

Valeur Brute :

Valeur Nette :

Prêts et avances consentis par la société mère

Montant des cautions et avoirs donnés par la société mère

Chiffre d'affaires HT du dernier exercice

Résultat du dernier exercice

Dividendes encaissés par la société mère dans l'exercice

Observations

(1) Société nouvelle : premier exercice non clôturé

SECNO
28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Filiales détenues à + de 50 %											
SNC PLAINE DE LA RONCE	SNC LOUVIERS	SNC ROUEN MONT RIBOUDIET	SNC MUSTEL	SNC LES PORTES DU CHÂTIRE 3	SNC GARREFOUR DE L'EUROPE	SNC BERNAY LE MASCHRIER	SNC LES MAISONIS DU VIVIER	SNC REVERSO MATHILDE	SNC REVERSO VAL	SNC LES JARDINS DE LA CHARENTONNE	SAS PIERRE DE SEINE
1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	350 000 €
0 €	-67 834 €	-24 422 €	-28 194 €	-400 €	0 €	-19 743 €	0 €	-2 350 €	0 €	-10 298 €	2 291 887 €
0,10%	0,10%	0,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%
50,05%	50,05%	50,05%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%
50,15%	50,15%	50,15%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%	50,10%
1 €	1 €	1 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	50 100 €
1 €	1 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	50 100 €
1 379 €	68 774 €	27 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	3 017 164 €
0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	8 678 191 €
0 €	-21 739 €	-24 422 €	-27 955 €	-400 €	0 €	-19 743 €	0 €	-2 350 €	0 €	-10 298 €	176 417 €
Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	(1)	(1)	(1)	Bilan 31/12/2024

(1) Société nouvelle : premier exercice non clôturé
(2) Dépréciation des titres
(3) Capital non libéré

Capital

Capitaux propres autres que le capital

Quote-part du capital détenu directement

Quote-part du capital détenu indirectement

Quote-part du capital détenu cumulée

Valeur comptable des titres détenus :

Valeur Brute :

Valeur Nette :

Prêts et avances consentis par la société mère

Montant des cautions et avals donnés par la société mère

Chiffre d'affaires HT du dernier exercice

Résultat du dernier exercice

Dividendes encaissés par la société mère dans l'exercice

Observations

SECNO
28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Filiales détenues de 10 à 50 %											
SNC VERNON PAPETERIE	SNC ATORIE ISA ROUTE DE MAROMME	SCCV PIERRE DE SEINE DEVILLE LES	SAS LE HUB 80	SNC VEFAGAMA	SNC LA CLERMONTOISE	SNC L'ARCHER	SNC L'AUGUSTIN	SNC SERENITY PARK	SNC V800	SAS VALCITY	SNC PIERRE DE SEINE VERNON FESCHI
1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	2 000 000 €	1 000 €
-8 000 €	-35 530 €	-112 330 €	-67 383 €	-640 €	10 930 €	-82 886 €	-54 426 €	-91 718 €	-5 582 €	1 161 385 €	75 616 €
50,00%	45,00%	45,00%	26,09%	0,10%	25,65%	25,65%	25,65%	25,65%	25,65%		25,55%
50,00%	45,00%	45,00%	26,09%	25,65%	25,65%	25,65%	25,65%	25,65%	25,65%	25,60%	25,55%
500 €	450 €	450 €	0 €	1 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
500 €	0 €	0 €	0 €	1 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
148 868 €	(2) 11 217 €	(2) 145 644 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
0 €	0 €	0 €	0 €	2 605 320 €	14 080 462 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 112 571 €	11 250 €
-7 999 €	-11 604 €	-32 721 €	-37 476 €	31 417 €	65 276 €	-82 636 €	-6 030 €	-91 718 €	-5 582 €	206 402 €	-82 279 €
Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024	Bilan 31/12/2024

(2) Dépréciation des titres
(3) Capital non libéré

Capital

Capitaux propres autres que le capital

Quote-part du capital détenu directement

Quote-part du capital détenu indirectement

Quote-part du capital détenu cumulée

Valeur comptable des titres détenus :

Valeur Brute :

Valeur Nette :

Prêts et avances consentis par la société mère

Montant des cautions et avais donnés par la société mère

Chiffre d'affaires HT du dernier exercice

Résultat du dernier exercice

Dividendes encaissés par la société mère dans l'exercice

Observations

(1) Société nouvelle : premier exercice non clôturé

SECNO
28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	41 128	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	4 832	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	57 000	KZ		LA	18 000	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	96 808	LC		LD	2 051	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	32 150
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III						LN	158 640	LO		LP	52 201
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M		8T		
	Autres participations				8U		79 099	8V		8W	10 997	
	Autres titres immobilisés				1P			1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières				1T		3 883	1U		1V	500	
	TOTAL IV				LQ		82 982	LR		1S	11 497	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG		282 750	ØH		ØJ	63 698		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		IO		LV		LW	41 128	IX	41 128
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	4 832	MO	4 832
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	75 000	MR	75 000
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	2 131	MT	96 727	MU	96 727
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	32 150	NB	32 150
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	2 131	NH	208 709	NI	208 709
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		1Ø		ØX	70	ØY	90 026	ØZ	90 026
	Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		12		2F	4 383	2G	4 383	2H	94 409
	TOTAL IV		13		NJ	70	NK	94 409	2H	94 409
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		ØK	2 201	ØL	344 246	ØM	344 246	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SARL CHRISTIAN BENARD

SECNO
2B Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONTE-SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	40 589	PF	539	PG		PH	41 128
TOTAL I		RK	40 589	RM	539	RN		RO	41 128
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	310	QE	603	QF		QG	913
	Matériel de transport	QH	27 708	QI	15 900	QJ		QK	43 608
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	36 732	QM	6 003	QN	979	QO	41 756
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	64 750	QV	22 506	QW	979	QX	86 277
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	105 339	QP	23 045	QQ	979	QR	127 405

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6				
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV				
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1				
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD				
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6				
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4				
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2				
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7				
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W6		W7		W8				
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1				
	TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8				
Frais d'acquisition de titres de participations		NL								NM						NO		
TOTAL III																		
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW					Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY					Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société ODYSSEE IMMOBILIERNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6C	6D
		- corporelles	6E	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	04	05
		- titres de participation	9U	9W	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	06	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	0T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

SECNO
 28 rue Alfred Kastler - CS 50278
 76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
 Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>Société ODYSSEE IMMOBILIER</u>										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN						
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US						
	Autres immobilisations financières		UT	4 383	UV	(0)	UW	4 383					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA										
	Autres créances clients		UX	225 328		225 328							
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * ☐ UO)		ZI										
	Personnel et comptes rattachés		UY										
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ										
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM										
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	28 346		28 346							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN										
		Divers	VP										
	Groupe et associés (2)		VC	19 149 797		19 149 797							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	627 634		627 634							
	Charges constatées d'avance		VS	220 138		220 138							
	TOTAUX			VT	20 255 626	VU	20 251 243	VV	4 383				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD										
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF										
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	2 095		2 095							
	à plus de 1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	181 276		181 276							
Personnel et comptes rattachés			8C	26 322		26 322							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	40 990		40 990							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	69 517		69 517							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	51 486		51 486							
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	7 732		7 732							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	1		1							
Groupe et associés (2)			VI	15 062 999		15 062 999							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	21 301		21 301							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	15 463 718	VZ	15 463 718							
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

SECNO
28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55